

## Compte rendu de l'assemblée générale du 19 novembre 2006 à Monbazillac

L'assemblée générale est ouverte à 9 h par la présidente Odile VIDAL. Elle présente Francis DEGEIX trésorier général de la FFCT. Daniel ANNE président du club UC Bergeracoise organisateur de l'assemblée générale souhaite la bienvenue aux participants et présente son club. Augustin VIAUD président du Codep 24 dit ensuite quelques mots. Christian GODARD déclare que le quorum est atteint et que l'assemblée générale peut se tenir.

### Rapport moral.

Odile VIDAL présente l'ordre du jour puis le rapport moral. Elle met l'accent sur l'augmentation du nombre de jeunes et de féminines, sur la communication (site Internet, Echos de la Ligue...). En 2008 année électorale certains membres de l'équipe vont arrêter leur mandat. Il faut commencer à réfléchir au renouvellement. Si certains ont envi de s'investir ou connaissent des gens qui n'osent pas, il ne faut pas hésiter, l'adhésion au comité directeur est à la portée de tous.

### Rapport d'activité.

Christian GODARD présente le rapport d'activité et cède la parole aux responsables de commissions.

- *Commission administrative* : Jean René LARRIEU rappelle le rôle de la commission.
- *Commission bulletin* : Gilles LAVANDIER est comblé, il n'a pas de problèmes pour trouver des articles. Il envisage la parution d'un 3<sup>ème</sup> numéro du bulletin ou l'augmentation du nombre de pages des 2 numéros actuels. Cette année des pages en couleur ont été introduites dans le bulletin. Il rappelle qu'il n'y a pas besoin d'être élu au comité directeur pour faire partie de la commission et que toutes les bonnes volontés sont acceptées. Le nombre d'abonnés n'augmente pas, il est important que les présidents de clubs fassent circuler les exemplaires qu'ils reçoivent. Un participant demande si on ne peut pas donner la possibilité de télécharger le bulletin sur le site Internet de la Ligue. Il lui est répondu que non afin de ne pas perdre les abonnés, le site donne le sommaire et peut donner envie de s'abonner.
- *Commission calendrier* : Jean René LARRIEU rappelle que chaque département possède un délégué calendrier qui est l'interlocuteur privilégié des licenciés et des clubs. Il fait ensuite le lien entre la fabrication du OIN et du calendrier régional et insiste sur le respect des dates des différentes étapes. Il donne ensuite des explications sur la présentation de la plaquette régionale. Les organisations sont classées par nature : en 1<sup>er</sup> les randonnées VTT puis les randonnées route et VTT et ensuite les randonnées route. Il présente ensuite différents documents de collecte des participants aux randonnées et explique comment bien les remplir. Suite à des anomalies entre le nombre de licenciés de certains clubs et le nombre de calendriers commandés Odile VIDAL rappelle que celui-ci, financé par des fonds FFCT et publics, est destiné aux licenciés FFCT pour les inciter à participer en nombre aux différentes organisations. Le représentant du club de St Laurent du Médoc considère que donner l'information aux adhérents est normal pour les motiver et les clubs font le nécessaire mais ensuite on ne peut pas les amener de force.
- *Commission formation* : Odile VIDAL fait un rappel des différents stages existants, ce qui représente un travail important pour les formateurs bénévoles. Il est satisfaisant de constater que les gens qui suivent les formations s'investissent ensuite dans les différentes structures. Cette année il y aura eu moins de candidats initiateurs (9 formations validées). Le stage dirigeants va être proposé en janvier si on arrive à réunir une quinzaine de participants. Odile VIDAL remet les carnets de formation aux initiateurs.
- *Commission jeunes* : 50 jeunes de la Ligue ont participé au week-end organisé pour eux à Navarrenx, ce qui veut dire qu'environ 350 n'ont pas reçu l'information ou ne sont pas intéressés. Alain MINOT demande aux responsables de clubs de faire passer l'information. Le critérium régional a vu 3 participants sélectionnés pour le critérium national à Vesoul où ils se sont bien classés. Un trophée est remis à Céline du club de Lalande de Fronsac qui était présente dans la salle. Un jeune Eyzinois a participé au trait d'union. En 2007 il y aura un critérium régional et le week-end des jeunes aura lieu les 2 et 3 juin à Commensacq dans les Landes.
- *Commission photos* : Claudine DUCOURNAU donne des explications sur le choix du jury, certains clichés étaient hors sujet. Pour 2007 le sujet du concours sera « Cyclotourisme et patrimoine aquitain ».

- *Commission randonnées permanentes* : Pierre DUBACQUIE donne la liste des clubs qui ont effectué des randonnées permanentes en 2006. Le lauréat est le club de Sainte Suzanne (64) qui en a fait 9.
  - *Commission sécurité* : Bernard PICARDAT présente le bilan de l'accidentologie chez les cyclistes. Le nombre de tués est en diminution, par contre le nombre de blessés augmente. L'opération permis de conduire va se poursuivre pendant 3 ans. L'objectif de « un délégué sécurité par club » n'est pas encore atteint, certains départements y arrivent d'autres doivent faire un effort. La formation des délégués de clubs va être mise en place en 2007.
  - *Commission technique et environnement* : Lucien FOUILLADE propose aux clubs le prêt de cardiofréquencesmètres. Un représentant du club de Barsac dit qu'il faut faire un test à l'effort avant d'utiliser le cardiofréquencesmètre. Le débat sur la visite médicale obligatoire avant la prise d'une licence s'engage alors. Christian LAGARDE témoigne de ce qui lui est arrivé et est favorable à l'obligation que certains clubs ont adoptée. Il faut rester modestes dans nos performances. En 2002, 3700 vélos ont voyagé dans les trains grandes lignes, en 2005 ils étaient 13000. JC QUINSAC du Codep 33 précise que certains bus demandent un supplément pour prendre les vélos.
  - *Commission VTT* : le nombre de randonnées VTT reste stable, elles sont souvent couplées avec de la marche ou des randonnées route. Beaucoup de participants non licenciés viennent dans nos organisations, nous devons nous former pour les accueillir. Nelly LAFOURCADE demande que l'on programme des randonnées tout au long de l'année. Une représentante du club de Brassempouy trouve que certaines randonnées organisées par des clubs pour les fêtes de villages ne respectent pas l'éthique de la Fédération. Odile VIDAL répond que notre effort porte sur la communication et ces manifestations pour des fêtes permettent de toucher un public plus large.
- Un tour des rapports des départements est fait sans soulever de questions particulières.

### **Rapport financier**

Elisabeth PICAUT présente les différents rapports. Odile VIDAL donne quelques explications sur la ligne « Bénévolat ».

### **Présentation des candidats.**

Il y a un seul candidat pour compléter le comité directeur, Alain DUFAU président du club des Espoirs Lonsois. Pour le renouvellement des censeurs aux comptes un seul candidat aussi, Jean Baptiste LABAT censeur aux comptes sortant.

### **Votes.**

L'assemblée générale est suspendue pour permettre aux clubs de voter.

### **Récompenses.**

Odile VIDAL et Francis DEGEIX remettent les récompenses avec les présidents de Codep.

### **Intervention des invités.**

Francis DEGEIX trésorier général de la FFCT revient sur la question des frais de bénévolat. Il est important de les faire apparaître dans les bilans des clubs, Codep et ligues. Il faut estimer le nombre d'heures consacrées à la bonne marche de la structure et le multiplier par le taux horaire donné par la DDJS. Ceci permet de fixer la part apportée par les bénévoles. Il parle ensuite du projet fédéral « le tourisme à vélo ». On constate souvent dans la presse que toutes les pratiques sont confondues. Nous devons faire connaître les cyclodécouvertes, la fête du cyclotourisme. La FFCT donne 400 € par codep pour cette organisation, elle va aussi verser 2000 € pour la création des CycloGuides. Il met ensuite l'accent sur la formation des dirigeants, la société évolue et nous devons rester crédibles. Au niveau de la sécurité la Fédération édite un livre blanc, document important pour discuter avec les autorités locales. Tôt ou tard la visite médicale obligatoire tous les ans sera imposée par notre fédération. Pour relancer le nombre d'abonnements à la revue fédérale un ambassadeur sera désigné dans chaque département pour mieux la faire connaître. Concernant le nombre important de vététistes non licenciés il ne faut pas culpabiliser, c'est pareil dans les autres fédérations. Pour la réunion interzones certains clubs seront invités par la fédération, les Codep devront les désigner. Le représentant de l'ASPTT de Pau trouve anormal que l'agrément tourisme ne soit pas délégué aux clubs. Joseph MORA indique que la commission tourisme de la fédération est en train de mettre de l'ordre dans les séjours, certains clubs n'existent que pour créer des séjours et gagner de l'argent. Pour terminer Francis DEGEIX dit que les

présidents de clubs doivent se former à la communication pour se faire connaître. Les Codep peuvent aider les clubs lors des forums d'associations.

L'assemblée générale est suspendue pour le repas.

A la reprise Christian GODARD donne les résultats des différents votes (voir annexe 1).

### Questions diverses.

Aucune question n'a été envoyée avant l'assemblée générale, il est décidé de répondre à celles qui peuvent se poser dans la salle.

Un représentant de club demande si on peut refuser une licence à quelqu'un qui la demande. Odile VIDAL répond que chaque club a des statuts qui doivent préciser les conditions d'admission et de radiation. Il faut donc respecter ces dispositions.

Le Gazélec de Bayonne demande des précisions sur la lecture des codes barres des licences. Joseph MORA y répond et précise que la fédération possède 2 lecteurs qui peuvent être prêtés.

Le représentant du COPO de Périgueux constate que seul son club organise des brevets Audax et demande comment faire pour relancer cette pratique. Odile VIDAL répond que cela relève du domaine des clubs.

Pour terminer Alain DUFAU élu au comité directeur remercie tous les votants.

L'ordre du jour étant épuisé l'assemblée générale est close.

Christian GODARD



Secrétaire de la Ligue

Odile VIDAL



Présidente de la Ligue

Compte rendu adopté lors de la réunion du 6 janvier 2007 à Nérac

## ANNEXES

### Résultats des votes

	Nombre	voix	
Clubs de la Ligue :	<b>173</b>	<b>615</b>	
Clubs présents :	<b>84</b>	<b>342</b>	
Clubs ayant donné un pouvoir :	<b>22</b>	<b>80</b>	
Nombre de voix pour obtenir le quorum :		<b>205</b>	
Nombre de voix représentées :		<b>422</b>	
	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	<b>NULS</b>
Approbation du rapport moral et d'activité :	<b>407</b>	<b>1</b>	<b>5</b>
Approbation du rapport financier :	<b>413</b>	<b>0</b>	<b>1</b>
Approbation du projet de budget :	<b>409</b>	<b>4</b>	<b>3</b>
Election au comité directeur Alain DUFAU :	<b>412</b>	<b>3</b>	<b>1</b>
Election des censeurs aux comptes J B LABAT :	<b>415</b>	<b>0</b>	<b>1</b>

### Educateurs validés

**Moniteurs route** : André LAURENSAN (UC Bergerac), Guy DUPUY (Gan Olympique), Michel LAFOURCADE (Mailhouns Anglet).

**Moniteurs VTT** : Michel CANFORA (AS Brassempouy), Gérard PLESSIS (ACORA Dax).

**Initiateurs route** : Annie COURIBET et Roger CAZLIS (Espoir Lonsois), Serge LEROY (Les Mailhouns), Daniel ANNE et Alain VERGNAUD (UC Bergerac), Chantal LAFON (CI Bordelais).

**Initiateurs VTT** : Louis Marie NAU (ASPTT Agen), Jean Yves GOURONC (Rando VTT pays de Buch), Ophélie VIALE (AC La Lande de Fronsac).

### Récompenses

**Mérite fédéral** : René BAPTISTE (UC Bergerac), Michel JOYEUX (CV Périgueux), Charles VINCENT (Cyclo Montponnais), Gérard DETCHART (CC St Laurent du Médoc), Alain DUBOULIH (CC Langonnais), Carlos GABRIEL (CM Floirac), Annie KRIER (CC Libourne), Annick MORA (AS Pian Médoc), Viviane QUINSAC (CC St Magnais), Yves SARNIGUET (ASPTT Bordeaux), Janny SAVARD (CC St Laurent du Médoc), Jeanne TABACCHI (ASC Pessac Alouette), Roland LACOURREGES (USC Hagetmau), Claude LESTRADE (CC Bénesse les Dax), Bruno ROLLAND (CC Téthieu), Alain PICAUT (GC Agen), Serge POLLONI (ASPTT Agen), Jean BENSILHE, Guilène CAPDEVILLA, Louis LAFITTE, Francis RICARDE, Georges TESTEGUTTE, (Monein CC).

**Diplôme de reconnaissance fédérale** : René ALLARD (CC St Christophe des Bardes), Philippe COMBESQUE (AS Ambares), Nadine SAGE (AC Libourne), Félicien CASTETS, Robert LACAYRELLE (ASPTT Dax), Christian BENAYS (CC St Sylvestre).

**Médaille de bronze de la FFCT** : Gilles LAVANDIER (AS Pian Médoc)

### Classement du challenge des randonnées permanentes.

- |   |            |
|---|------------|
| 1 <sup>er</sup> Cyclos de Sainte Suzanne (64) | 407 points |
| 2 Cyclos du Fronsadais (33)                   | 143 points |
| 3 ASPTT Agen (47)                             | 99 points  |

### Classement du concours photos.

Prix régional : Pierre FLECHER ASPTT de Dax

Prix départemental de la Dordogne : Guy LINARES UC Bergerac

Prix départemental des Landes : Josette GODARD ACORA de Dax

### Participation des clubs à l'assemblée générale

#### Clubs présents

**Dordogne (13)** : UC Bergeracoise, CV Périgourdin, Cyclo Montponnais, ASPTT Périgueux' CO Périgueux ouest, EC Le Buisson de Cadouin, EF de Bergerac, Le Périgord en Selle, CC de la Tour, Cyclo Ribérais, Cyclo Pourpre évasion, AOC Bergerac Monbazillac, Base VTT Périgord Noir.

**Gironde (29)** : CI Bordelais, ASPTT Bordeaux, MCC Eysinais, CC Langonnais, CC Libourne, UC Coutras, US Andernos, CC Gradignan, AS Ambarès, CM Floirac, AC Libournais, C Civracais, CC Barsacais, ASC Pessac Alouette, CC St Laurent du Médoc, Cyclo Arzac, SAG Cestas, CC Kayocs Arésiens, CC Illadais, ES Bruges, AC Lalande de Fronsac, Rando VTT Pays de Buch, AS Pian Médoc, Cyclo du Fronsadais, VCC Médocain, CC St Christophe des Bardes, CACBO Carbon Blanc, CC St Magnais, ES Montferrand Cyclo

**Landes (17)** : CC Landais, Stade Montois, CA Morcenx, SC Arengosse, ASPTT Dax, USC Hagetmau, Biscarrosse Olympique, CC Pouillon, CC Téthieu, CC Aturin, ACORA de Dax, Pédale Tarusate, US Dax, CC Nerbis Chalosse, CC Bénesse les Dax, AS Brassempouy, Chalosse VTT.

**Lot et Garonne (7)** : GC Agenais, CSC Fumélois, CC Albret, ASPTT Agen, Marmande cyclo, UC St Sylvestre, CC Bon Encontrais,.

**Pyrénées Atlantiques (18)** : CC Béarnais, Aviron Bayonnais, Biarritz Olympique, Messier Sports, UC Orthez, ASPTT Pau, CC Nayais, UC de la Soule, Monein CC, CC Mourenx, Gazélec Bayonne, CLA Mailhouns, CO Bayonnais, CRL Lagunak, Hiriburuko Aïnhara, Espoirs Lonsois, Cyclo Ste Suzanne, F Soarns Orthez,

### Clubs ayant donné un pouvoir

#### Dordogne (0)

**Gironde (5)** : GC Blayais, CC Lège Cap Ferret, Avenir Reignacais, AC Randonneurs de Cars, Randonneurs autonomes aquitains,

**Landes (4)** : UC Adour, ES Luxois, CC Haut Mauco, US Tosse.

**Lot et Garonne (1)** : CR de Miramont.

**Pyrénées Atlantiques (12)** : FC Oloron, Gan Olympique, ASC Dassault Bréguet, SC Tonkinoise, Morlaas Cyclo, CC Garazi, VC Buzy, CC Poey de Lescar, CC Ixasuarrak, CC Salisien, AB Cyclo, VTT Itzuliak.

### Clubs absents

**Dordogne (1)** : Cyclo Sarladais.

**Gironde (26)** : CR La Brède, ASSP CUB, AS Testerine, CC Castelnau Médoc, CAPA Bordeaux, CC Vignonet, Chemin long Mérignac, CC Captieux, CC de la Jalle, Gazélec Girondin, SAM Lesparre, Salignac cyclo, Peujard VC, AS le Haillan, AS St Médard en Jalles, AC Lugaïgnac, Gujan Mestras C, Grands crus en roue libre, Club cyclotourisme, Aliénor C, Vélo Alias loisirs, CC Page blanche, CMOB Cyclo, CAPA VTT, Créon VC, US Bazas.

**Landes (15)** : US Capbreton, Saubusse SC, ACSL Roquefort, ASC St Martin de S, FEP Vielle St Girons ASPTT Mt de Marsan, AS Soustons, CC Seignosse, C St Geours, Péré St Sever, C Parentissois, US Tyrosse, CA Saubion, CC Samadet, Smile VTT.

**Lot et Garonne (5)** : GC Pujolais, Cyclos flâneurs, VTT club des Rochers, Cocumont vélo passion, US Samazanais.

**Pyrénées Atlantiques (20)** : SICS Boucau, CC Arzacquois, ASC Jurançon, CS Eaux Bonnes, HasparrenCC, CCS St Jean de Luz, UC Benejacquoise, ASC Turboméca, AL Hendaye, CC Biron, Bidart CC, CVO Soumoulou, AS Elgarrekin, Halsuko Erroda, AS perso Pyrénées, Bat Egin Larresoro, VTT club navarrais, Tandem club déf visuels, CC Pontacquois, Vélo passion pays basque.